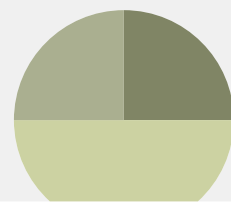


Actualités OFS



14 Santé

Neuchâtel, mai 2024

Enquête suisse sur la santé

Conditions de travail et état de santé, entre 2012 et 2022

Depuis 2012, le stress au travail a augmenté chez les femmes comme chez les hommes et il concerne en 2022 23% des personnes exerçant une activité professionnelle. Plus de la moitié des personnes stressées se déclarent épuisées émotionnellement dans leur travail et présentent un risque accru de burnout. Globalement, l'exposition aux risques psychosociaux est en hausse chez les femmes et stable chez les hommes entre 2012 et 2022. Quant aux risques physiques, la part des personnes qui y sont confrontées dans leur travail est en léger recul durant la même période. 83% des personnes interrogées sont satisfaites de leur travail; cette proportion est plus faible parmi celles confrontées à des risques physiques ou psychosociaux.

Les conditions de travail font partie des principaux déterminants sociaux de la santé. L'enquête suisse sur la santé (ESS) permet de documenter leur évolution entre 2012 et 2022, grâce à un ensemble de questions posées de manière identique à trois reprises (2012, 2017 et 2022).

La présente publication est le quatrième rapport de l'OFS consacré à cette thématique et basé sur l'ESS¹. Elle présente en premier lieu l'évolution de la fréquence des risques physiques et psychosociaux entre 2012 et 2022. Elle analyse ensuite l'exposition à ces risques selon les caractéristiques socio-démographiques, en particulier l'âge et la branche d'activité économique. Enfin, elle met en évidence les associations entre les conditions de travail et l'état de santé ou la satisfaction ressentie à l'égard de son travail.

Lorsque des évolutions temporelles dans la fréquence des risques sont mises en évidence, il convient de garder à l'esprit que les données de l'ESS sont basées sur les déclarations des personnes interrogées. Ces évolutions peuvent donc refléter des changements dans les conditions de travail, mais aussi dans la manière dont ces conditions sont perçues et font l'objet de débats au sein de la société.

Risques physiques

En 2022, 43% des femmes et 47% des hommes étaient exposés dans leur activité professionnelle à au moins trois risques physiques sur une liste de dix (G1 et T2 en fin de publication). Ces proportions sont légèrement inférieures aux valeurs de 2012 et 2017, plutôt chez les hommes que chez les femmes, mais sans que les différences ne soient significatives d'un point de vue statistique.

Les mouvements répétitifs du bras ou de la main sont le risque physique le plus fréquent chez les hommes comme chez les femmes. C'est aussi le seul dont la fréquence a augmenté entre 2012 et 2022, de 59% à 64% chez les hommes et de 57% à 61% chez les femmes.

Le deuxième risque physique le plus fréquent est le fait de devoir prendre des positions douloureuses ou fatigantes. Il est également celui qui est le plus nettement associé à un moins bon état de santé (cf. infra). Les femmes y sont davantage exposées que les hommes (50% contre 45%). Elles doivent également plus souvent que les hommes soulever ou déplacer des personnes (15% contre 8% pour les hommes). Une femme interrogée sur quatre travaille dans la branche de la santé et de l'action sociale, où ces deux risques sont fréquents.

¹ Les publications précédentes sont : OFS (2010), Travail et santé. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2007; OFS (2014), Travail et santé. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2012; OFS (2019), Conditions de travail et état de santé, entre 2012 et 2017.

Risques physiques au travail

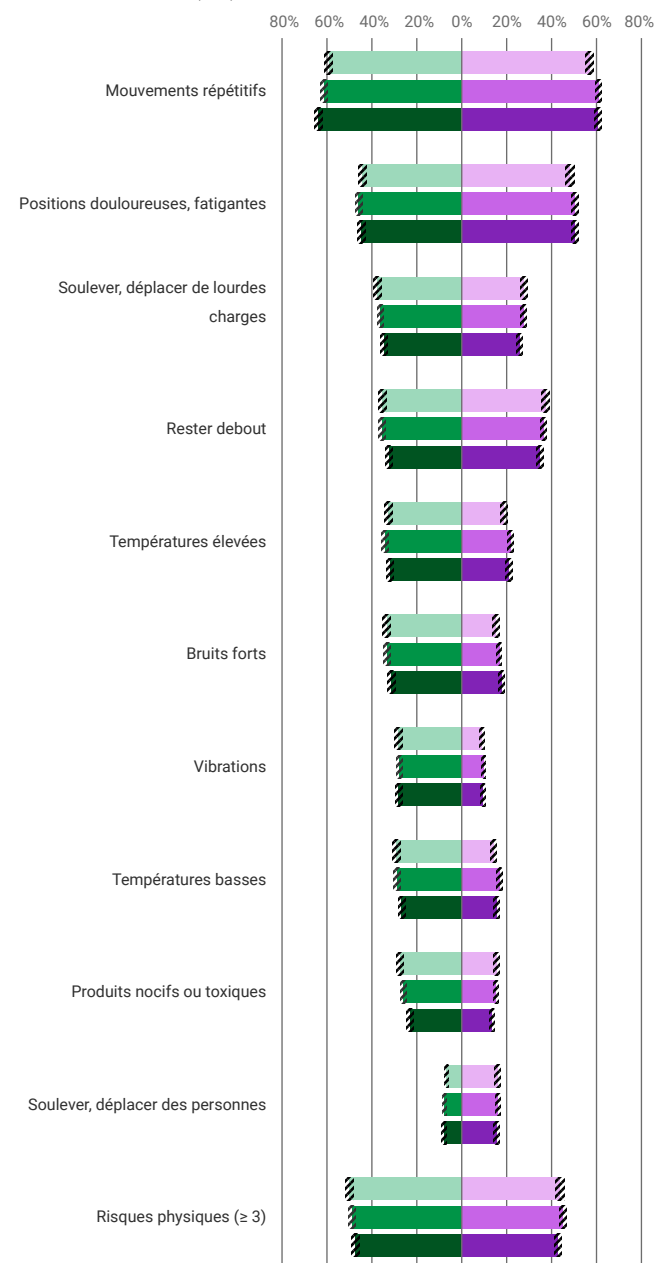
G1

Population active occupée de 15 à 64 ans

Hommes 2012 2017 2022

Femmes 2012 2017 2022

Intervalle de confiance (95%)



exposition le quart du temps au moins (rester debout: 3/4)

État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.01

© OFS 2024

Entre un quart et un tiers des hommes sont exposés aux autres risques physiques, comme le port de lourdes charges, le bruit, les températures extrêmes ou les vibrations. Ils sont toujours davantage concernés que les femmes par ces autres risques physiques, sauf pour le fait de devoir rester debout.

L'exposition à des produits toxiques ou nocifs est le seul risque physique dont la fréquence diminue de manière significative chez les hommes, de 28% en 2012 à 23% en 2022. Cela n'empêche pas les hommes de rester davantage concernés que les femmes (15% en 2012 et 14% en 2022).

Risques psychosociaux

En 2022, 49% des femmes et 46% des hommes actifs professionnellement étaient exposés à au moins trois catégories de risques psychosociaux sur une liste de neuf (cf. encadré «La mesure des risques psychosociaux»). C'est la première fois depuis 2012 que les femmes sont davantage concernées que les hommes par les risques psychosociaux (G2). La part de femmes et d'hommes exposés à ces risques avait augmenté dans la même proportion entre 2012 et 2017; entre 2017 et 2022, elle est restée stable pour les femmes et elle est redescendue pour les hommes au niveau de 2012.

Chez les femmes, l'augmentation la plus prononcée en points de pourcentage entre 2012 et 2022 concerne le stress: la part d'entre elles étant la plupart du temps ou toujours stressées à leur travail est passée de 17% en 2012 à 25% en 2022. La proportion des hommes stressés augmente également durant cette période, mais dans une mesure moindre, de 18% à 21% (T1). Le stress est un des risques psychosociaux les plus associés à des problèmes de santé (cf. infra).

Les femmes sont aussi plus nombreuses en 2022 qu'en 2012 à déclarer manquer de reconnaissance ou de soutien social (20% contre 17%), alors que la fréquence de cette catégorie de risque est en légère baisse chez les hommes. En particulier, les femmes disent plus fréquemment que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur (12% en 2022, contre 9% en 2012).

La mesure des risques psychosociaux

Les risques psychosociaux sont liés à l'organisation du travail. L'enquête suisse sur la santé documente l'exposition à 32 d'entre eux. Pour faciliter leur analyse, ils ont été regroupés en neuf catégories². Une personne est considérée comme exposée à une catégorie de risque si elle déclare être confrontée à au moins un des risques qui y sont regroupés. Les 32 risques regroupés par catégorie figurent dans le tableau T1, avec leurs fréquences en 2012, 2017 et 2022.

² Ces catégories ont été définies en se basant en particulier sur la typologie établie par le Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail (2011), *Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser*, Paris, La documentation française.

Les femmes déclarent de même plus souvent en 2022 qu'en 2012 être confrontées à une intensité de travail élevée, alors que cela serait plutôt l'inverse pour les hommes. Entre 2012 et 2022, la part des femmes devant faire face à des délais très stricts et très courts est ainsi passée de 30% à 34%, alors que celle des hommes reculait de 40% à 36%.

La proportion de femmes devant faire face dans leur travail à au moins une forme de discrimination ou de violence est en légère hausse entre 2012 et 2022, de 19% à 21%, sans que la différence ne soit significative. Cependant, la proportion des femmes qui déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel au cours des douze mois ayant précédé l'enquête a presque triplé, passant de 0,6% en 2012 à 1,7% en 2022, ce qui représente une augmentation statistiquement significative. La part des femmes disant avoir subi une discrimination liée au sexe est également plus élevée en 2022 qu'en 2012 (8% contre 6%).

Les risques psychosociaux correspondant à une demande psychologique élevée sont les plus fréquents chez les femmes comme chez les hommes. L'exposition à au moins l'un d'entre eux n'a pas varié de manière significative depuis 2012 et se situe en 2022 à 62% des femmes et 64% des hommes. Néanmoins, deux de ces risques sont devenus plus fréquents en 10 ans. Premièrement, toujours plus de femmes (49% en 2022 contre 43% en 2012) et d'hommes (49% contre 45%) disent devoir penser à trop de choses à la fois. Deuxièmement, 12% des femmes ont des difficultés en 2022 à concilier leur travail et leurs obligations familiales, contre 7% en 2012. La hausse est également significative chez les hommes (12% contre 8%).

La part des personnes confrontées dans leur travail à un manque d'autonomie ou à des exigences émotionnelles n'a pas varié de manière significative entre 2012 et 2022. Dans un cas comme dans l'autre, les femmes sont davantage concernées que les hommes (35% contre 28% pour le manque d'autonomie, 25% contre 22% pour les exigences émotionnelles).

Le seul risque psychosocial à diminuer est la crainte de perdre son emploi. La proportion des personnes concernées était la plus élevée en 2017, avec 16%. Elle est tombée en 2022 à 10% chez les femmes et à 11% chez les hommes (contre 13% pour les deux genres en 2012).

Risques psychosociaux au travail

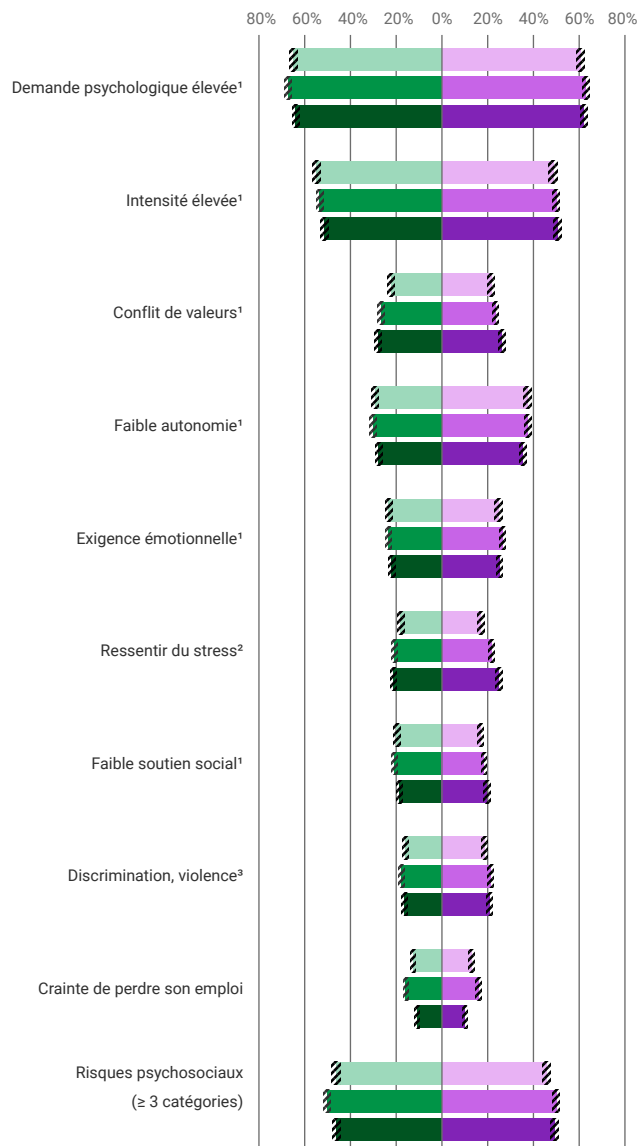
G2

Population active occupée de 15 à 64 ans

Hommes 2012 2017 2022

Femmes 2012 2017 2022

▨ Intervalle de confiance (95%)



¹ la plupart du temps ou toujours, au moins un risque

² la plupart du temps ou toujours

³ au moins un risque

État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.02

© OFS 2024

Ensemble des risques psychosociaux au travail selon le sexe, en 2012, 2017 et 2022

Population active occupée de 15 à 64 ans

T1

	Hommes						Femmes					
	2012		2017		2022		2012		2017		2022	
	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±
Demande psychologique élevée (au moins une)	64,9	1,7	67,2	1,5	63,9	1,6	60,6	1,8	62,9	1,5	62,0	1,6
comprend:												
Penser à trop de choses à la fois (plupart du tps, tjs)	45,4	1,8	50,4	1,6	49,0	1,7	43,1	1,8	49,1	1,6	49,5	1,6
Obligé de se dépêcher (plupart du tps, tjs)	39,9	1,7	40,1	1,5	36,0	1,7	36,8	1,8	37,8	1,5	35,2	1,6
Interruptions perturbantes (assez ou très souvent)	20,0	1,4	18,4	1,2	18,3	1,3	16,3	1,3	16,6	1,2	16,9	1,2
Ordres contradictoires (plupart du tps, tjs)	8,3	1,0	9,8	1,0	9,6	1,1	7,3	1,0	8,2	0,9	8,7	0,9
Difficulté à concilier travail et ob. familiales (plupart du tps, tjs)	7,6	1,0	10,2	0,9	11,9	1,2	6,6	0,9	8,8	0,9	12,3	1,1
Intensité élevée (au moins une)	54,7	1,8	53,5	1,6	51,2	1,7	48,6	1,8	50,0	1,6	50,5	1,6
comprend:												
Cadences de travail élevées (trois quarts du temps ou plus)	47,5	1,8	45,8	1,6	44,5	1,7	43,2	1,8	44,2	1,6	45,4	1,6
Délais très stricts et très courts (trois quarts du temps ou plus)	39,5	1,8	38,5	1,5	35,5	1,7	30,1	1,7	33,2	1,5	33,6	1,6
Conflit de valeurs (au moins un)	22,3	1,5	26,6	1,4	27,9	1,6	21,6	1,6	23,2	1,3	26,1	1,4
comprend:												
Tâches en contradiction avec valeurs (plupart du tps, tjs)	18,2	1,4	21,2	1,3	23,1	1,5	16,8	1,5	18,7	1,2	19,5	1,3
Sentiment de faire travail utile (rarement, jamais)	3,9	0,7	4,7	0,7	4,5	0,7	4,5	0,9	4,3	0,6	5,7	0,8
Moyens faire travail de qualité (rarement, jamais)	1,7	0,4	2,0	0,4	1,9	0,5	1,7	0,5	1,5	0,4	2,8	0,6
Faible autonomie (au moins une)	29,1	1,6	30,0	1,4	27,6	1,6	37,5	1,8	37,4	1,5	35,4	1,6
comprend:												
Pause quand souhaité (rarement, jamais)	18,1	1,3	18,0	1,2	17,2	1,4	25,2	1,6	25,1	1,4	23,4	1,4
Très peu de liberté pour décider comment faire (plupart du tps, tjs)	8,1	1,0	9,4	0,9	8,4	0,9	9,5	1,2	10,5	1,0	9,6	1,0
Travail permet apprendre choses nouvelles (rarement, jamais)	6,8	0,9	6,9	0,8	6,3	0,9	9,6	1,1	8,7	0,9	8,6	0,9
Employer pleinement compétences (rarement, jamais)	5,7	0,8	5,4	0,7	5,0	0,8	7,0	1,0	6,1	0,8	6,4	0,8
Exigence émotionnelle (au moins une)	23,3	1,6	23,4	1,3	21,9	1,5	24,8	1,6	26,6	1,4	25,2	1,4
comprend:												
Cacher ses sentiments (plupart du tps, tjs)	16,4	1,5	17,0	1,2	16,4	1,3	19,4	1,5	22,0	1,3	20,1	1,3
Tensions avec public (plupart du tps, tjs)	9,8	1,1	10,1	1,0	9,0	1,0	8,2	1,0	10,0	1,0	9,8	1,0
Peur pendant travail (sécurité) (plupart du tps, tjs)	3,2	0,8	3,6	0,6	3,2	0,6	2,2	0,7	2,1	0,5	2,9	0,6
Ressentir du stress (plupart du tps, tjs)	18,0	1,5	20,9	1,3	21,1	1,4	17,0	1,5	21,6	1,3	24,9	1,4
Faible reconnaissance ou soutien social (au moins un)	19,7	1,5	20,9	1,3	18,5	1,3	16,8	1,4	18,4	1,2	19,7	1,4
comprend:												
Soutien du supérieur (rarement, jamais)	9,7	1,1	9,9	1,0	7,9	0,9	8,1	1,0	7,7	0,8	8,1	1,0
Travail reconnu à sa juste valeur (rarement, jamais)	9,0	1,1	10,7	1,0	10,4	1,1	8,8	1,1	10,0	1,0	11,8	1,1
Attention du supérieur à ce que je dis (rarement, jamais)	7,2	0,9	8,1	0,9	6,7	0,9	6,8	1,0	6,6	0,8	7,1	0,9
Soutien des collègues (rarement, jamais)	7,0	0,9	7,0	0,8	6,7	0,9	5,4	0,8	6,3	0,8	5,9	0,9
Discrimination, violence (au moins une)	15,9	1,4	17,8	1,3	16,2	1,3	18,6	1,5	21,4	1,3	20,9	1,4
comprend:												
Intimidations, harcèlement moral, mobbing (oui)	6,6	1,0	6,7	0,8	5,9	0,8	7,3	0,9	7,8	0,9	6,8	0,8
Violences verbales (oui)	4,9	0,9	5,5	0,7	5,3	0,8	4,9	0,8	6,1	0,8	5,2	0,7
Discrimination liée à l'âge (oui)	4,4	0,7	5,4	0,7	4,6	0,7	4,4	0,8	5,7	0,7	5,8	0,9
Discrimination liée à la nationalité, origine ethnique ou couleur (oui)	4,2	0,9	4,2	0,7	4,7	0,8	2,8	0,8	3,7	0,6	3,6	0,8
Menaces et comportements humiliants (oui)	3,5	0,7	4,7	0,7	4,1	0,8	4,2	0,8	4,0	0,6	4,3	0,7
Violences physiques (oui)	1,0	0,6	1,3	0,4	0,9	0,4	1,0	0,6	1,1	0,4	0,9	0,3
Discrimination liée à un handicap (oui)	0,7	0,3	0,9	0,3	0,7	0,3	0,8	0,4	0,6	0,3	0,3	0,2
Discrimination liée au sexe (oui)	0,4	0,2	1,1	0,4	1,5	0,5	5,7	0,9	7,0	0,8	8,4	0,9
Harcèlement sexuel (oui)	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,3	0,6	0,2	1,1	0,4	1,7	0,5
Crainte de perdre son emploi (passablement ou beaucoup)	12,6	1,2	15,8	1,1	10,8	1,1	12,9	1,4	16,0	1,2	10,0	1,0
Risques psychosociaux (≥3 catégories)	46,3	1,8	50,2	1,6	46,1	1,7	45,7	1,8	50,0	1,6	49,3	1,6

± Intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

© OFS 2024

Stress et autres risques psychosociaux

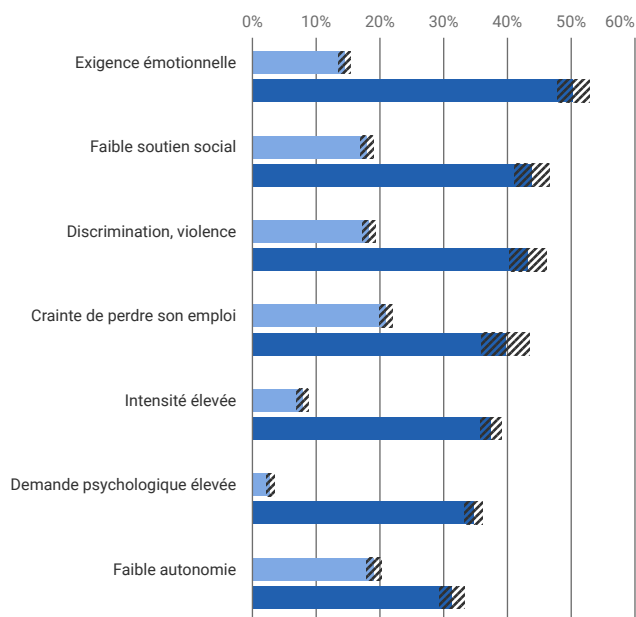
La notion de stress correspond à la fois à une situation, de «pression du temps» en particulier, et à un ressenti. Sa fréquence augmente fortement avec l'exposition à diverses catégories de risques psychosociaux (G3). Ainsi, en 2022, 50% des personnes déclarant être confrontées à des exigences émotionnelles sont la plupart du temps ou toujours stressées, contre 14% parmi les personnes qui ne font pas face à ce type d'exigence. C'est l'exposition à une demande psychologique élevée qui augmente proportionnellement le plus fortement la part de personnes stressées: 35% des personnes dans ce cas sont stressées, contre seulement 3% de celles qui ne sont pas concernées par une demande psychologique élevée.

Parmi les risques physiques, seul le fait de devoir prendre des positions douloureuses ou fatigantes est associé à un risque accru de ressentir du stress à son travail: 31% des personnes devant prendre de telles positions sont stressées, contre 16% pour les personnes qui ne le doivent pas.

Part des personnes ressentant du stress selon l'exposition aux risques psychosociaux, en 2022 G3

Population active occupée de 15 à 64 ans

■ Pas exposé ■ Exposé ▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.11
© OFS 2024

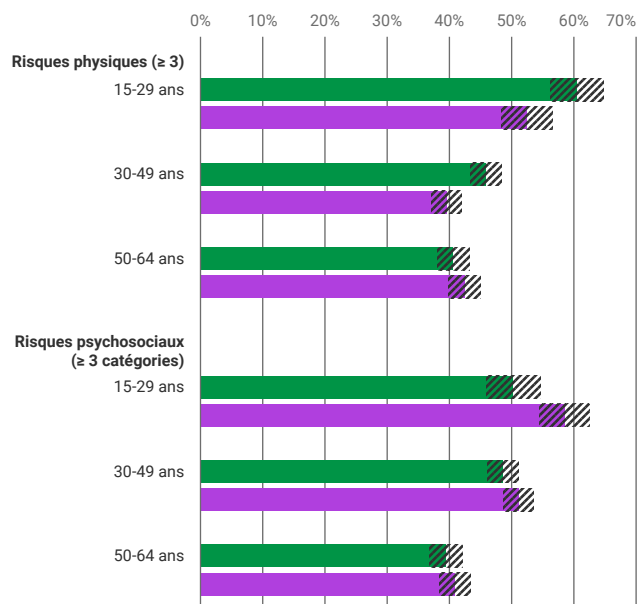
Conditions de travail à risque selon l'âge

Les personnes de moins de 30 ans sont nettement plus exposées à au moins trois risques physiques que celles des deux autres classes d'âges. Les femmes de 15 à 29 ans sont également davantage exposées à au moins trois catégories de risques psychosociaux que les femmes plus âgées, alors que, chez les hommes, il n'y a pas de différence significative entre les deux premières classes d'âge. Les personnes de 50–64 ans sont les moins concernées par les conditions de travail à risque, sauf les femmes pour les risques physiques (G4). Ces rapports entre classes d'âge ne se sont pas significativement modifiés entre 2012 et 2022.

Conditions de travail à risque selon l'âge, en 2022 G4

Population active occupée de 15 à 64 ans

■ Hommes ■ Femmes ▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.12
© OFS 2024

La surexposition des personnes de moins de 30 ans comparées aux personnes plus âgées s'observe pour quasiment tous les risques physiques chez les hommes et une large majorité de ces risques chez les femmes.

Le tableau est plus nuancé pour les risques psychosociaux. Les femmes de 15 à 29 ans sont, comparativement à leurs aînées, surexposées à plusieurs catégories de risques psychosociaux. Elles manquent plus souvent d'autonomie (41% contre 33% pour les 30–49 ans et 36% pour les 50–64 ans). Elles sont aussi plus souvent stressées (32%, contre respectivement 26% et 19%). De même, elles déclarent plus fréquemment être victimes de discrimination ou de violence (32%, contre 20% et 16%). Cet écart s'observe en particulier pour les discriminations liées au sexe (13%, contre 9% et 4%) ou à l'âge (14%, contre 3% et 6%), pour les violences verbales (9% contre 4% et 4%) et pour le harcèlement sexuel (4,1%, contre 1,5% et 0,4%). Enfin, les femmes de 15 à 29 ans déclarent plus souvent que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur (16%, contre 11% et 10% pour les deux autres classes d'âge).

De leur côté, les hommes de 15 à 29 ans déclarent plus souvent manquer d'autonomie (36% contre 25% pour les 30–49 ans et 26% pour les 50–64 ans) ainsi que vivre des conflits de valeurs (36%, contre 29% et 21% pour les deux classes d'âge plus âgées). Par contre, ce sont les hommes de la classe d'âge intermédiaire de 30 à 49 ans qui disent le plus souvent être confrontés à des demandes psychologiques élevées, comparativement aux hommes plus jeunes ou plus âgés (68%, contre 63% pour les 15–29 ans et 59% pour les 50–64 ans). Cette situation s'observe en particulier pour le fait de devoir penser à trop de choses à la fois (55%, contre respectivement 43% pour les 15–29 ans et 44% pour les 50–64 ans), de subir des interruptions fréquentes et perturbantes (22%, contre 13% et 16%), ou d'avoir de la peine à concilier travail et obligations familiales (15% contre 10% et 9%).

Conditions de travail à risque selon la branche d'activité

L'exposition aux risques physiques ou psychosociaux varie fortement selon la branche d'activité (G5). Sur la base de ces résultats, les branches peuvent être regroupées selon trois configurations:

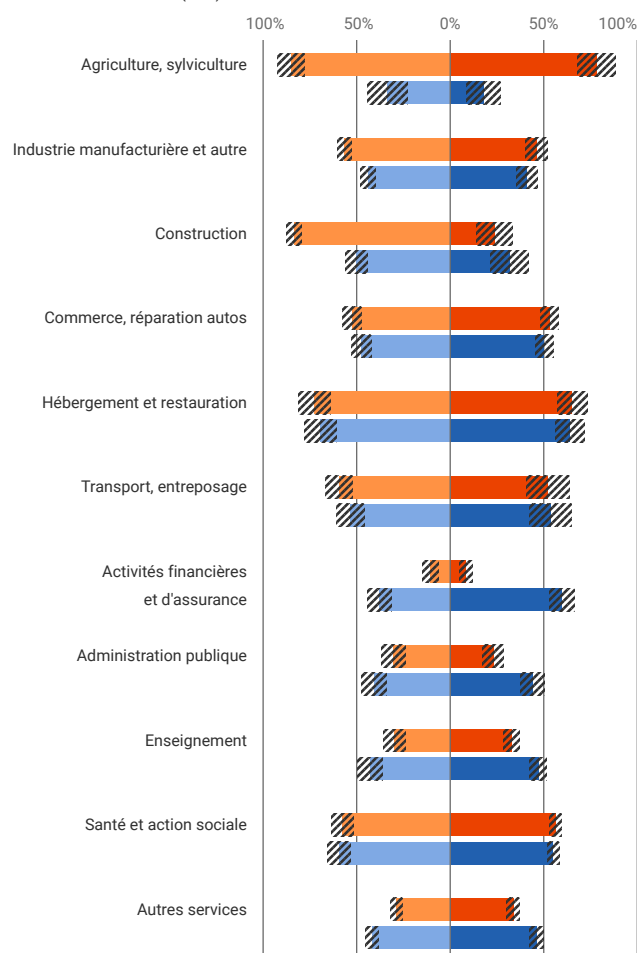
- les branches avec une fréquence très élevée des risques physiques,
- les branches avec une fréquence élevée des risques physiques et des risques psychosociaux,
- les branches avec une fréquence faible des risques physiques et modérée des risques psychosociaux.

Conditions de travail à risque selon la branche d'activité, en 2022

G5

Population active occupée de 15 à 64 ans

Hommes Risques physiques (≥ 3) Risques psychosociaux (≥ 3 catégories)
Femmes Risques physiques (≥ 3) Risques psychosociaux (≥ 3 catégories)
 // Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.13

© OFS 2024

Branches avec une fréquence très élevée des risques physiques

Cette situation correspond à l'image traditionnelle des risques pour la santé encourus au travail. Elle caractérise l'emploi des hommes et des femmes travaillant dans l'agriculture (2% des personnes actives interrogées par l'ESS³) et celui des hommes dans la construction (9% des hommes actifs; les 2% de femmes travaillant dans la construction ont un profil différent). Quatre cinquièmes au moins des personnes avec ce type d'emploi déclarent devoir faire face dans leur travail à au moins trois risques physiques. La part déclarant au moins trois catégories

³ La part des différentes branches parmi les personnes actives professionnellement et interrogées dans le cadre de l'ESS est proche de celle mesurée par la Statistique de la population active occupée (SPAQ). Pour chaque branche individuelle, l'écart ne dépasse pas 1 à 2 points de pourcentage.

de risques psychosociaux est nettement plus faible. C'est particulièrement le cas dans l'agriculture, avec 33% des hommes et 18% des femmes.

Construction

Dans la branche de la construction, associée traditionnellement à un travail exigeant physiquement, la situation des hommes est cependant différente, avec 50% d'entre eux déclarant être aussi confrontés à au moins trois catégories de risques psychosociaux. Les hommes actifs dans la construction ne sont en effet pas seulement surexposés à tous les risques physiques (excepté le fait de porter ou de déplacer des personnes), en comparaison avec la moyenne de l'ensemble des hommes exerçant une activité professionnelle (G6). Ils le sont aussi à deux catégories de risques psychosociaux. Premièrement, ils déclarent plus souvent que la moyenne devoir faire face à une intensité de travail élevée (62% contre 51% en moyenne). Ils sont en particulier nombreux à devoir travailler plus des trois quarts du temps avec des cadences de travail élevées (57% contre 45% en moyenne). Deuxièmement, ils déclarent plus fréquemment que la moyenne ne disposer que d'une faible autonomie dans leur travail (36% contre 28%). La proportion de personnes stressées parmi les hommes travaillant dans la construction est également plus élevée que la moyenne (28% contre 21%), mais la différence n'est pas statistiquement significative.

Branches avec une fréquence élevée des risques physiques et des risques psychosociaux

Quatre branches d'activité entrent dans cette catégorie: la branche commerce, réparation de véhicules automobiles (11% de l'emploi parmi les personnes interrogées pour l'ESS), l'hébergement et la restauration (4%), les transports et l'entreposage (4%) ainsi que la branche santé et action sociale (16%). Dans ces quatre branches, le niveau d'exposition à un cumul de risques physiques et celui à un cumul de risques psychosociaux sont très proches et ils dépassent les 50%. L'industrie manufacturière (13% de l'emploi) se rapproche de cette configuration, bien que la fréquence des risques physiques y soit sensiblement supérieure à celle des risques psychosociaux, particulièrement chez les hommes.

Hébergement et restauration

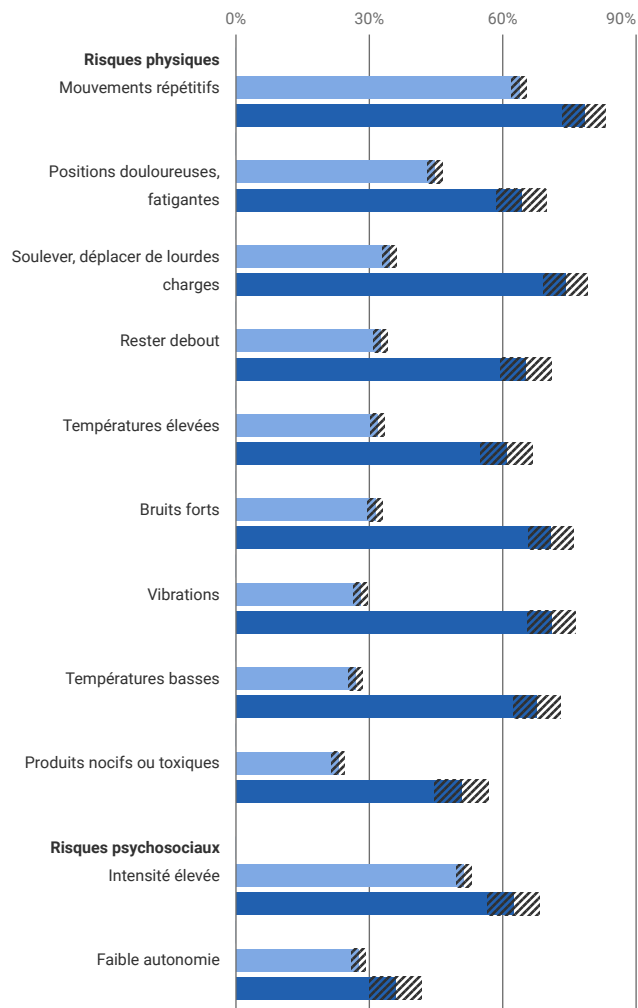
La branche de l'hébergement et de la restauration se distingue par l'exposition la plus élevée aux risques physiques comme aux risques psychosociaux: 69% des personnes travaillant dans cette branche déclarent au moins trois risques physiques et 67% au moins trois catégories de risques psychosociaux. Les personnes actives dans l'hébergement et la restauration sont plus souvent confrontées que la moyenne à cinq risques physiques sur dix et à six catégories de risques psychosociaux sur neuf (G7). Un tel cumul d'expositions à des conditions de travail pouvant représenter un risque pour la santé n'est atteint dans aucune autre branche d'activité. C'était déjà le cas en 2017 et en 2012.

Conditions de travail à risque pour les hommes dans la construction, en 2022

G6

Hommes actif occupés de 15 à 64 ans

■ Moyenne (hommes) ■ Construction (hommes)
▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.14

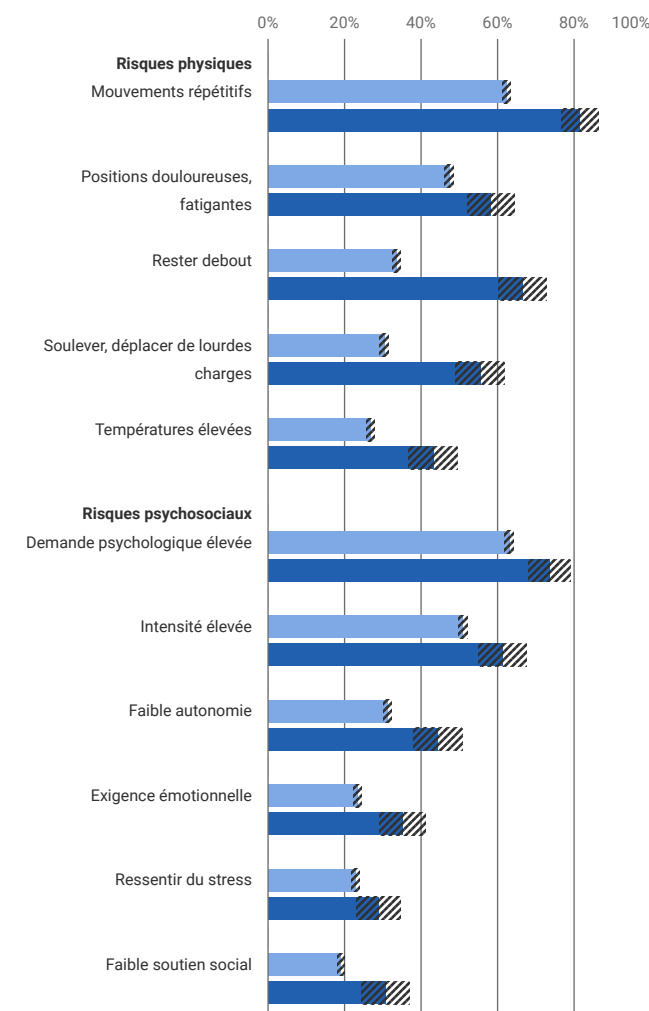
© OFS 2024

Conditions de travail à risque dans l'hébergement et la restauration, en 2022

G7

Population active occupée de 15 à 64 ans

■ Moyenne ■ Hébergement et restauration ▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.15
© OFS 2024

Santé et action sociale

La branche santé et action sociale est d'une importance particulière pour l'emploi des femmes: 25% des femmes actives professionnellement et interrogées par l'ESS y travaillent. Elle comprend les activités pour la santé, l'hébergement médico-social, de même que l'action sociale sans hébergement (dont les crèches et garderies).

56% des femmes actives dans cette branche sont exposées à au moins trois risques physiques et 55% à au moins trois catégories de risques psychosociaux. Cette situation résulte d'une fréquence supérieure à la moyenne pour cinq risques physiques sur dix ainsi que pour trois catégories de risques psychosociaux sur neuf (G8).

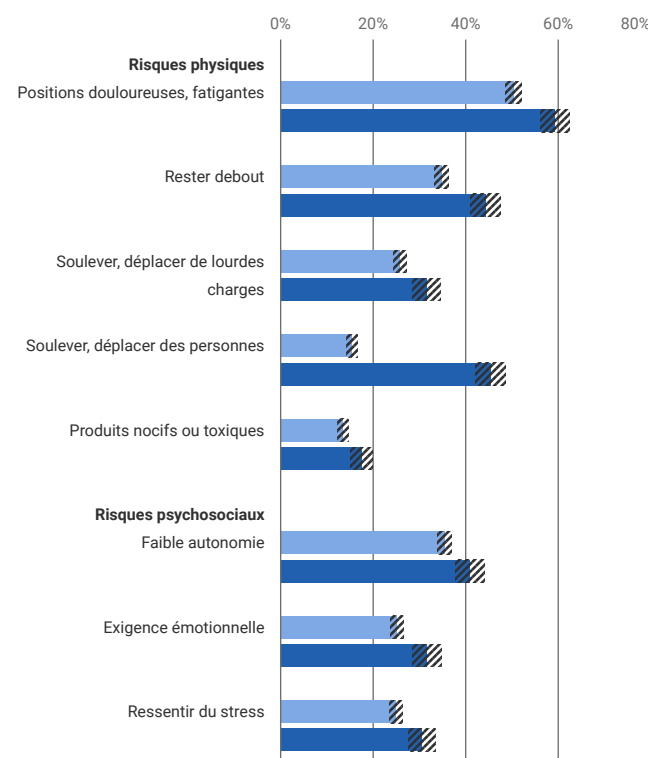
Conditions de travail à risque pour les femmes dans la santé et l'action sociale, en 2022

G8

Femmes actives occupées de 15 à 64 ans

■ Moyenne (femmes) ■ Santé et action sociale (femmes)

▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.16
© OFS 2024

À noter que l'exposition des hommes actifs dans cette branche (7% de l'emploi masculin) est comparable à celle des femmes, avec 57% d'entre eux confrontés à au moins trois risques physiques et 60% à au moins trois catégories de risques psychosociaux.

La place des sollicitations physiques pour les femmes exerçant des activités de soins ou de garde d'enfants, notamment, se reflète dans les fréquences élevées des positions douloureuses (59% contre 50% en moyenne) comme des tâches impliquant de porter des charges lourdes (32% contre 26%) ou de soulever ou déplacer des personnes (45% contre 15%). D'un autre côté, ces activités vont de pair avec des exigences émotionnelles importantes, comme le fait de devoir cacher ses sentiments (25%, contre 20% en moyenne) ou de vivre des tensions avec le public avec lequel on est en contact (14% contre 10% en moyenne).

Les femmes actives dans le domaine des soins et de l'action sociale sont également plus souvent stressées que la moyenne des femmes (31% contre 25%). Cette proportion a sensiblement augmenté en dix ans: elle était de 18% en 2012 et de 23% en 2017. Ces femmes déclarent aussi plus fréquemment manquer d'autonomie dans leur travail (41% contre 35% en moyenne).

Branches avec une fréquence faible des risques physiques et modérée des risques psychosociaux

Ce dernier groupe comprend le solde des branches du secteur des services; activités financières et d'assurance (6% de l'emploi des personnes interrogées pour l'ESS), administration publique (6%), enseignement (9%) et autres services (22%). La part des personnes confrontées à au moins trois risques physiques y est nettement inférieure à la moyenne, se situant entre 10% (activités financières et d'assurance) et 32% (enseignement). La part des personnes déclarant au moins trois catégories de risques psychosociaux se situe aussi en dessous de la moyenne et varie entre 42% (administration publique) et 47% (activités financières et d'assurance). Ce sont les branches d'activités où l'exposition à des conditions de travail à risque est la moins élevée.

Activités financières et d'assurance

Dans ce contexte, la situation des femmes travaillant dans la branche activités financières et d'assurance (5% de l'emploi féminin) se distingue avec une part très élevée d'entre elles (60%) déclarant au moins trois catégories de risques psychosociaux. Cette part, supérieure à la moyenne des femmes actives professionnellement (49%), est nettement plus élevée que chez les hommes actifs dans cette branche (38%). Cela renvoie notamment aux différences de profession exercée avec, par exemple, 48% des femmes qui sont des employées de type administratif contre 25% des hommes.

Les femmes travaillant dans la branche activités financières et d'assurance sont, premièrement, très nombreuses à être confrontées à au moins un type de demande psychologique élevée (74% contre 62% en moyenne pour l'ensemble des femmes). En particulier, elles déclarent souvent être obligées de se dépêcher (47% contre 35%) ou être confrontées à des interruptions fréquentes et perturbantes (28% contre 17%). Deuxièmement, les femmes actives dans cette branche sont plus souvent exposées à une intensité de travail élevée (66% contre 51% en moyenne). Elles doivent en particulier travailler selon des délais très stricts et très courts (48% contre 34%). Troisièmement, elles sont plus fréquemment stressées dans leur travail que la moyenne (32% contre 25%). À noter, enfin, que les femmes travaillant dans cette branche déclarent deux fois plus souvent que la moyenne être victimes d'une discrimination liée au sexe (16% contre 8%).

Conditions de travail selon les groupes de professions

L'exposition aux risques physiques varie considérablement selon le groupe de professions. Ce n'est pas le cas pour les risques psychosociaux (G9).

La part des personnes confrontées à au moins trois risques physiques s'échelonne entre 20% pour les directeurs, cadres de direction et gérants et 84% pour les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, voire même 93% pour les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

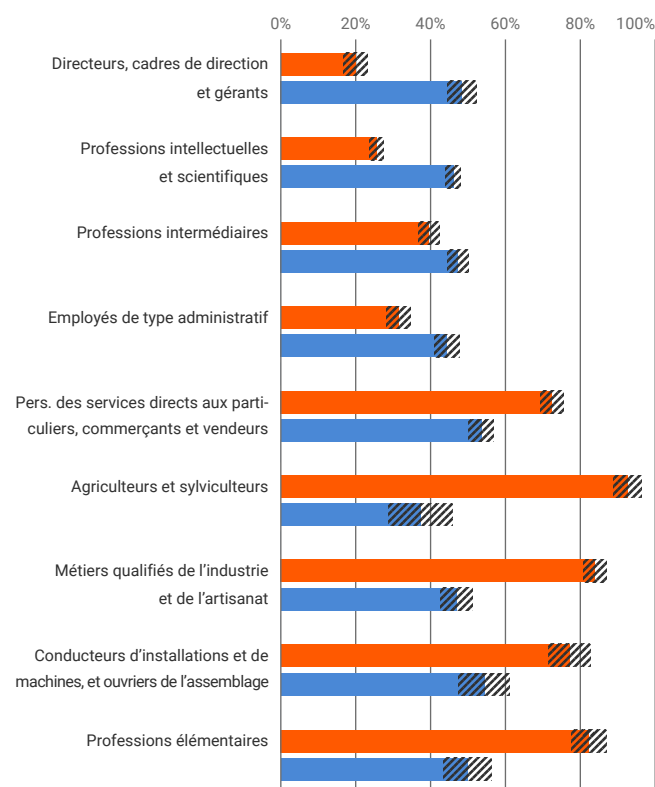
Par contre, la part des personnes concernées par au moins trois catégories de risques psychosociaux change relativement peu entre les groupes de professions, avec des valeurs comprises entre 44% et 54%. Seuls les agriculteurs et ouvriers qualifiés du secteur primaire font exception, avec seulement 37% de personnes concernées.

Conditions de travail à risque selon le groupe de professions, en 2022

G9

Population active occupée de 15 à 64 ans

■ Risques physiques (≥ 3) ■ Risques psychosociaux (≥ 3 catégories)
▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.17

© OFS 2024

Conditions de travail et satisfaction à l'égard de son travail

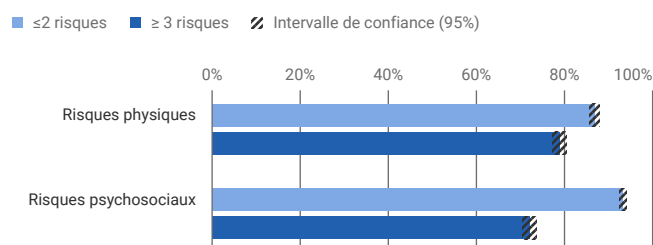
En 2022, 83% des personnes actives professionnellement étaient assez, très ou extrêmement satisfaites de leur travail en général, 10% se déclaraient ni satisfaites ni insatisfaites et 7% assez, très ou extrêmement insatisfaites. Il n'y a pas de différence significative selon le genre. La part des personnes satisfaites de leur travail augmente légèrement avec l'âge, mais sans que la différence ne soit significative. Cette part est supérieure à la moyenne dans l'agriculture (92%) et dans l'administration (90%). Elle est inférieure à la moyenne dans la branche des transports et de l'entreposage (75%).

Les personnes exposées à au moins trois risques physiques ou à au moins trois catégories de risques psychosociaux sont moins souvent satisfaites de leur travail. 79% de celles confrontées à au moins trois risques physiques sont satisfaites de leur travail contre 87% de celles qui n'en déclarent pas plus de deux (G10). L'écart est plus prononcé si l'on considère les risques psychosociaux : seulement 72% des personnes qui sont exposées à au moins trois catégories de risques psychosociaux sont satisfaites de leur travail, contre 93% de celles qui n'en déclarent pas plus de deux. L'association la plus nette est établie avec le manque de soutien social : seulement 55% des personnes déclarant manquer de soutien social sont satisfaites de leur travail, contre 90% de celles qui bénéficient d'un soutien suffisant.

Satisfaction à l'égard de son travail selon les conditions de travail, en 2022

G10

Personnes satisfaites de leur travail. Population active occupée de 15 à 64 ans



État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.18
© OFS 2024

Épuisement émotionnel et conditions de travail

En 2022, 22% des personnes actives professionnellement ont déclaré se sentir de plus en plus souvent vidées émotionnellement dans leur travail. Cet épuisement émotionnel est considéré comme une indication d'un risque accru de burnout.

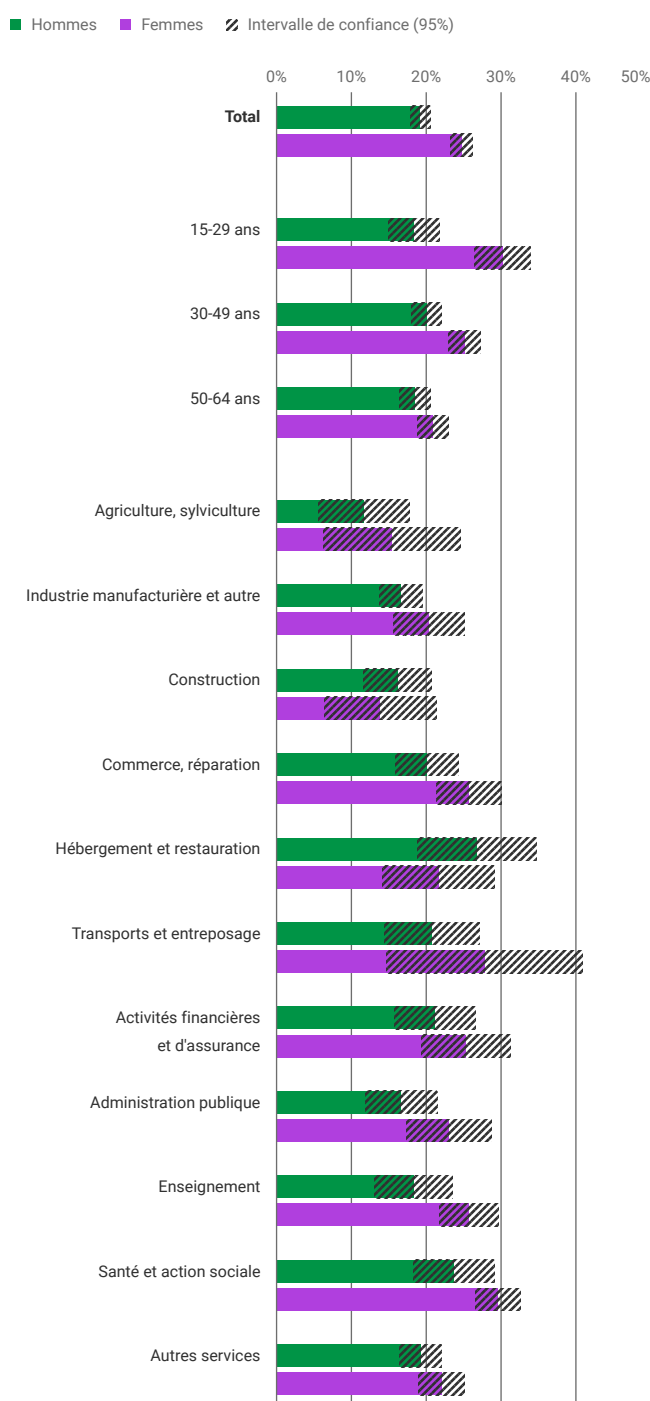
Se sentir vidé émotionnellement dans son travail est associé à un moins bon état de santé. Par exemple, 27% des personnes épuisées émotionnellement présentent des symptômes de dépression modérés à graves contre 5% des personnes qui ne le sont pas.

Les femmes sont plus concernées par l'épuisement émotionnel que les hommes (25% contre 19%). La part des femmes épuisées émotionnellement est plus élevée en 2022 qu'en 2017 (21%) et en 2012 (20%). Ce n'est pas le cas pour les hommes. Les femmes de 15 à 29 ans (30%) et celles travaillant dans la branche santé et action sociale (30%) sont plus souvent vidées émotionnellement dans leur travail que la moyenne des femmes (G11). Chez les hommes, il n'y a pas de différence significative selon l'âge ou la branche d'activité, à l'exception de l'agriculture où la part des hommes concernés est plus basse.

Épuisement émotionnel selon des caractéristiques socioprofessionnelles, en 2022

G11

Population active occupée de 15 à 64 ans



État des données: 08.02.2024
Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

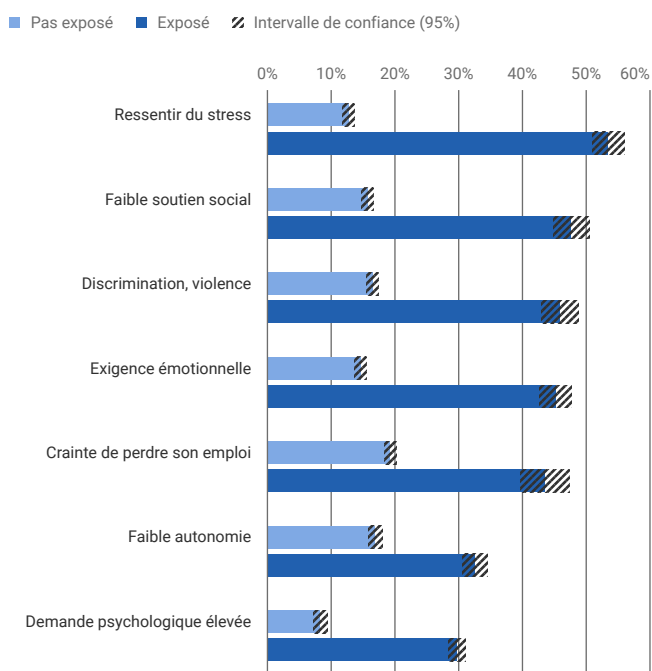
gr-f-14.02.02.19
© OFS 2024

Les personnes exposées à au moins trois catégories de risques psychosociaux déclarent nettement plus souvent être vidées émotionnellement dans leur travail que celles qui n'en déclarent pas plus de deux (38% contre 7%). La part des personnes épuisées émotionnellement atteint même 53% parmi celles qui se disent la plupart du temps ou toujours stressés, contre 13% parmi celles qui ne sont pas stressées (G12). Plusieurs autres catégories de risques psychosociaux sont associées à une probabilité accrue d'être vidé émotionnellement dans son travail. Ces associations demeurent lorsqu'on prend en considération simultanément l'ensemble des conditions de travail et les caractéristiques socio-démographiques (analyse «toutes choses égales par ailleurs»).

L'exposition aux risques physiques n'est en général pas associée à une probabilité accrue d'être vidé émotionnellement dans son travail. Il y a cependant une exception: 30% des personnes devant prendre des positions douloureuses ou fatigantes se déclarent vidées émotionnellement dans leur travail contre 14% de celles qui ne le doivent pas.

Part des personnes épuisées émotionnellement selon l'exposition aux risques psychosociaux, en 2022 G12

Population active occupée de 15 à 64 ans



État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.20

© OFS 2024

État de santé général et conditions de travail

L'état de santé général des personnes exposées à au moins trois catégories de risques physiques ou à au moins trois catégories de risques psychosociaux est moins bon que celui des personnes qui ne doivent pas faire face à de telles conditions de travail. 12% des personnes déclarant au moins trois risques physiques ont une santé auto-évaluée qui n'est pas bonne, contre 7% de celles qui n'en déclarent pas plus de deux (G13). On retrouve les mêmes proportions pour les risques psychosociaux.

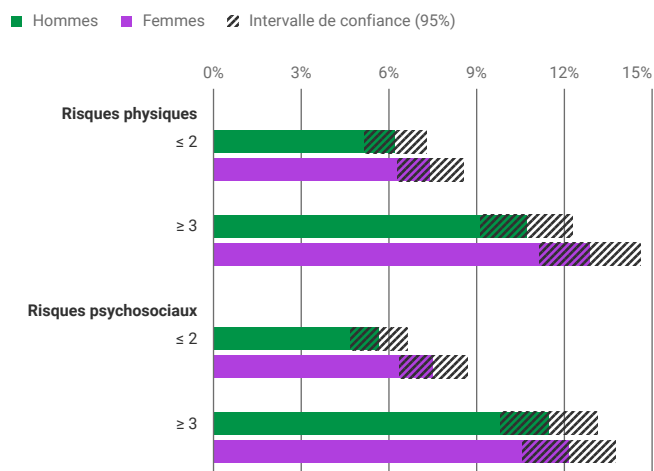
Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas de différence significative entre hommes et femmes. C'est parmi les personnes de 50 à 64 ans que l'exposition aux conditions de travail à risque est associée le plus nettement à un moins bon état de santé général. 20% de celles qui sont confrontées à trois risques physiques ont une santé auto-évaluée qui n'est pas bonne, contre 9% de celles qui ne font pas face à plus de deux de ces risques. Les proportions sont les mêmes pour les risques psychosociaux.

Lorsqu'on prend en considération simultanément les dix risques physiques, les neuf catégories de risques psychosociaux ainsi que les caractéristiques socio-démographiques (analyse «toutes choses égales par ailleurs»), un risque physique et trois catégories de risques psychosociaux sont associés à une probabilité plus élevée de déclarer une santé auto-évaluée qui n'est pas bonne. Il s'agit du fait de devoir prendre des positions douloureuses ou fatigantes (12% contre 6% pour les personnes non concernées par ce risque), de ressentir du stress (15% contre 7%), de devoir faire face à des exigences émotionnelles (14% contre 8%) et de craindre perdre son emploi (20% contre 8%).

L'enquête suisse sur la santé n'est pas une enquête longitudinale. Les associations statistiques qu'elle permet de mettre en évidence entre conditions de travail et état de santé ne correspondent donc pas nécessairement à des liens de causalité.

Santé auto-évaluée selon les conditions de travail, en 2022 G13

Personnes déclarant un état de santé général moyen ou mauvais. Population active occupée de 15 à 64 ans



État des données: 08.02.2024

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

gr-f-14.02.02.21

© OFS 2024

Risques physiques au travail selon le genre, en 2012, 2017 et 2022

Population active occupée de 15 à 64 ans

T2

	Hommes						Femmes					
	2012		2017		2022		2012		2017		2022	
	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±	%	±
Mouvements répétitifs	59,2	1,7	61,1	1,5	63,7	1,6	57,0	1,8	60,9	1,5	60,8	1,6
Positions douloureuses, fatigantes	44,4	1,8	45,9	1,6	44,7	1,7	48,2	1,8	50,4	1,6	50,3	1,6
Soulever, déplacer de lourdes charges	37,6	1,8	36,1	1,5	34,5	1,7	27,7	1,7	27,5	1,4	25,8	1,5
Rester debout	35,4	1,7	35,5	1,5	32,5	1,6	37,5	1,8	36,4	1,5	34,7	1,6
Températures élevées	32,7	1,7	34,2	1,5	31,9	1,6	18,9	1,5	21,6	1,3	21,0	1,4
Bruits forts	33,3	1,7	33,2	1,5	31,3	1,6	15,4	1,4	16,7	1,2	17,7	1,3
Vibrations	28,2	1,7	27,7	1,4	28,1	1,6	8,9	1,1	9,8	1,0	9,4	1,0
Températures basses	29,1	1,7	28,7	1,4	26,8	1,6	14,2	1,3	16,8	1,2	15,5	1,2
Produits nocifs ou toxiques	27,5	1,7	26,1	1,4	23,0	1,5	15,5	1,5	15,1	1,1	13,5	1,1
Soulever, déplacer des personnes	6,8	1,1	7,8	0,9	7,8	1,0	15,9	1,4	16,0	1,2	15,5	1,2
Risques physiques (≥3)	50,1	1,8	48,9	1,6	47,3	1,7	43,7	1,8	45,0	1,5	43,0	1,6

Remarque: Exposition le quart du temps au moins (rester debout: 3/4)
± Intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

© OFS 2024

Sources des données

L'enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée depuis 1992 tous les cinq ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La septième enquête a eu lieu durant toute l'année 2022 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente permanente de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. 21 930 personnes (36% de l'échantillon tiré) ont participé à l'interview téléphonique et 90% d'entre elles ont également répondu au questionnaire écrit complémentaire, qui comprend la plupart des questions relatives aux conditions de travail. De manière générale, ces questions portent sur «l'activité professionnelle actuelle», sans autre précision concernant la période temporelle prise en considération. Les questions relatives aux discriminations et aux violences se rapportent aux douze mois ayant précédé l'enquête.

L'analyse présentée ici porte sur les personnes âgées de 15 à 64 ans, salariées ou indépendantes, avec un taux d'activité d'au moins 20% et ayant répondu au questionnaire écrit. Cette population est composée de 10 962 personnes (5348 hommes et 5614 femmes).

La construction des indicateurs pour décrire les conditions de travail reprend celle présentée dans OFS (2014), *Travail et santé. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2012*, Neuchâtel. Deux changements sont intervenus. D'une part, l'essentiel des questions relatives au temps de travail n'ont pas été posées en 2022. Cette dimension n'est donc pas abordée dans la présente publication. D'autre part, il a été possible d'intégrer aux risques physiques le fait de devoir porter ou déplacer des personnes, question posée en 2022, comme en 2017 et en 2012 (mais pas en 2007).

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Service d'information santé, tél. +41 58 463 67 00
Rédaction:	Jean-François Marquis, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	14 Santé
Langue du texte original:	français
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	213-2207

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030